

**1er conseil des partenaires 2019 du Pôle Autonomie Territorial Coulommiers
du 20 Juin 2019**

20.06.2019	18h à 20h	Coulommiers
Réunion organisée par	Comité opérationnel PAT Coulommiers	
Rédacteur	A.GUILLOT	
Liste de diffusion	Comité opérationnel du PAT ¹ Coulommiers 90 répondants à l'invitation à ce conseil des partenaires	
Ordre du jour	Introduction par Mme SERT, Conseillère Départementale Pôle territorial <ul style="list-style-type: none"> • Missions • Animation de territoire PAT Coulommiers: Du diagnostic territorial au projet de territoire Projet territorial : Focus sur 6 actions (parmi les 14) Activité 2018 du PAT Coulommiers en faveur du public, et perspectives 2019 A vos agendas	

Partenaires présents (75)

Alfonso	Raquel	Conseil Départemental 77
Antoine	Henri	Vice Président CCAS ² de Saint Ouen sur Morin
Artière	Sylvie	Quand un sourire suffit
Audebert	Hervé	Maison de retraite "La Meulière de la Marne" La Ferté sous Jouarre
Autenzio	Christine	Mairie de Crécy la Chapelle
Beal	Caroline	Mairie de Coulommiers
Bernard	Mylène	PAT Coulommiers
Bours	Aline	Saint Jean Médicale
Caron	Julien	Association AIDEALE
Casano	Nathalie	Mairie d'Esbly
Cavallé	Dominique	UNAFAM ³
Champseix	Morgane	AG2R La Mondiale
Chauvet	Stéphane	Saint Jean Médicale
Chauvin	Fabienne	Le Nid des Aidants 77 : PAR ⁴ de La ferté sous Jouarre

¹ PAT : Pôle Autonomie Territorial

² CCAS : Centre Communal d'Action social

³ UNAFAM : Union Nationale de Familles et d'Amis de Personnes Malades psychiques

⁴ PAR : Plate forme de répit des aidants

Chevalier	Didier	MDS ⁵ Coulommiers
Cortet	Evelyne	UNAFAM
Costa	Katy	HAD ⁶ Centre 77
Dejardin	Aurore	PAT Coulommiers
Deloisy	Sophie	CCAS Coulommiers
Desprez	Fiorella	HAD Centre 77
Domard		Mairie d'Amilly
Durante	Marie Laure	MDS Tournan
Eifermann Sourtason	Sandrine	Quand un sourire suffit
Faye	Marie Agnes	SAVS ⁷ SAMSAH GEM COALLIA
Formentel	Valérie	GHEF site de Coulommiers
Gheno	Jean-Paul	SESSAD ITEP 77
Godschmidt	Philippe	AEDE
Guillot	Aline	PAT Coulommiers
Guisgand	Dominique	Centre 77
Hegron	Christine	REMORA 77
Huard	Sylvie	Croix Rouge
Jarry	Isabelle	PAT Coulommiers
Jolly	Pascale	GHEF ⁸ site de Coulommiers
Jorge	Aline	PAT Coulommiers
Jung	Patricia	MDS Lagny
Kerambellec	Anne	EHPAD - Crécy La Chapelle
Klein	Aurélié	CAF77
Lanca Serpe	Myriam	Département
Langlais	Julie	GOSPEL
Laurent	Lisa	Ecoreso
Lebeau	Sabrina	Ecoreso
Lefevre	Nathalie	HP Villiers St Denis
Limmois	Germaine	Mairie de Crécy la Chapelle
Mahler	Catherine	PAT Coulommiers
Malandain	Pauline	
Mezzacasa	Christel	CAF77
Monceau	Colette	UNAFAM
Monnet	Emmanuel	MDS Coulommiers
Ntelo	Grace	Département
Ovigny	Nicolas	AEDE

⁵ MDS : Maison Départementale des Solidarités

⁶ HAD : Hospitalisation à domicile

⁷ SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

⁸ GHEF : Groupement hospitalier Est Francilien

Pagliccia	Catherine	Education Nationale
Peigné	Hubert	UNAFAM
Perreira	Carole	MDS Lagny
Perrier	Christine	MDS Coulommiers
Petit	Emmanuelle	MDS Lagny
Philippe	Agnes	MSA
Richard	Michèle	Résidence Siméon - SAMSAH du Grand Morin
Roche	Thérèse	Mairie d'Esbly
Rumeau	Loic	GROUPE SOS SENIORS
Sakket	Nadia	Centre médical et réadaptation Neufmoutiers
Salzmann	Emile	CDCA Personnes âgées
Secqueville	Amélie	MSA
Senotier	Marc	Coallia SAVS SAMSAH
Sepierre	Denise	Entraide Déplacements
Sert	Genevieve	Conseil Départemental 77
Surget	Sophie	MAIA centre nord 77
Tanière	Germain	Mairie de Rebais
Tarquin	Isabelle	CCAS FAREMOUTIERS
Thierry	Laurence	Service Neuro GHEF Meaux
Trichet	Marie Laure	
Vie	Charlotte	Communauté de Communes des 2 Morin
Vignal	Thierry	SSIAD Coulommiers Centre 77
Vigne	Valérie	Centre médical et réadaptation Neufmoutiers
Vincent	Annie	France Alzheimer77
Wallet	Aube	Quand un sourire suffit
Zimmer	Armelle	HAD Réadaptation Coubert

Partenaires excusés (14)

Berthaut	Elise	CMPA ⁹ Neufmoutiers
Champeau	Michel	MDPH ¹⁰ 77
Delaquis	Isabelle	DIH ¹¹ 77
Dhordait	Mr	Mairie de Boissy Le Châtel
Falhun	Laurence	IME ¹² "La Tour" - Rebais
Joly	Isabelle	Communauté de Communes du Val Briard

⁹ CMPA : Centre médical et pédagogique pour adolescents

¹⁰ MDPH : Maison départementale des personnes handicapées

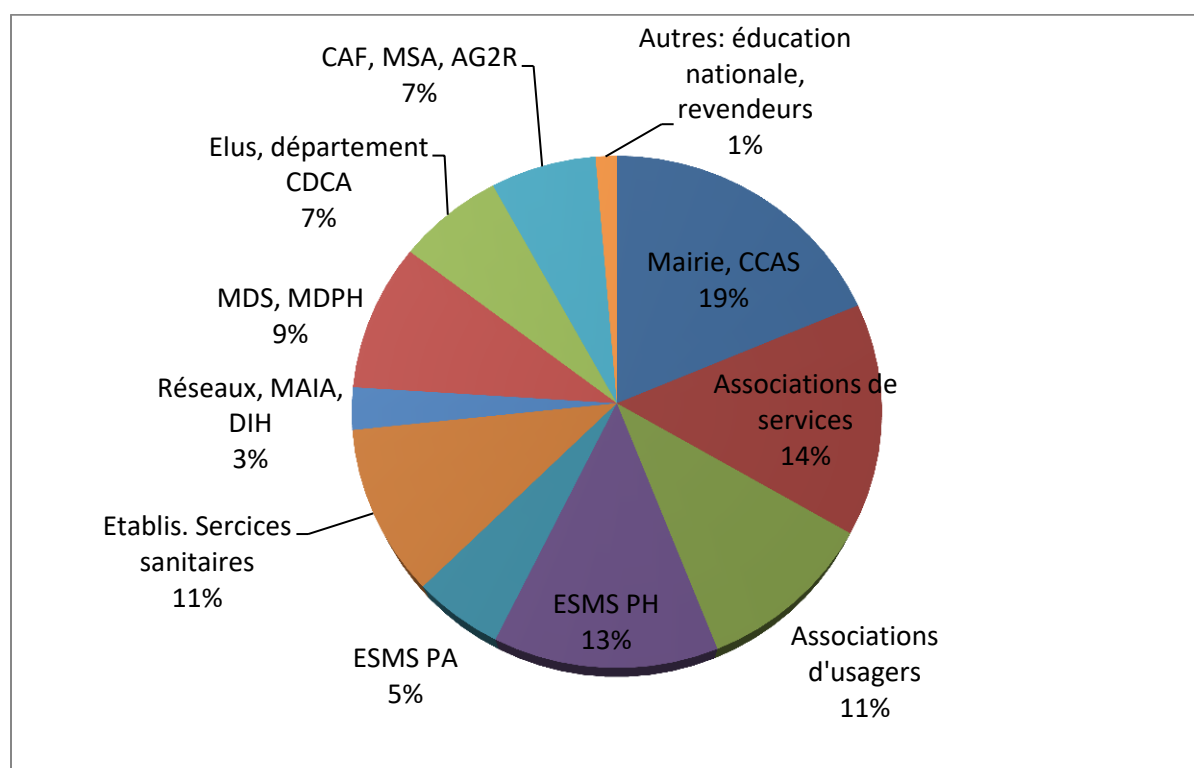
¹¹ DIH : Dispositif intégré handicap

¹² IME : Institut médico-éducatif

Kulba Bettancourt	Jocelyne	Mairie de Mauperthuis
L'Ecuyer	Béatrice	Mairie de Vaudoy en Brie
Lescat	Henri	CDCA ¹³ Personnes âgées
Mansat	Laetitia	Plate forme d'Accompagnement et de Répit de Tournan
Perigault	Isabelle	Communauté de Communes du Val Briard
Ramos	Véronique	AG2R La Mondiale
Rongère	Karine	ARIS77
Verdavainne	Jacqueline	France Alzheimer77

Pour ce conseil des partenaires « élargi », 379 invitations ont été envoyées au total. 89 partenaires y ont répondu par leur présence ou leur absence, et 75 ont été présents.

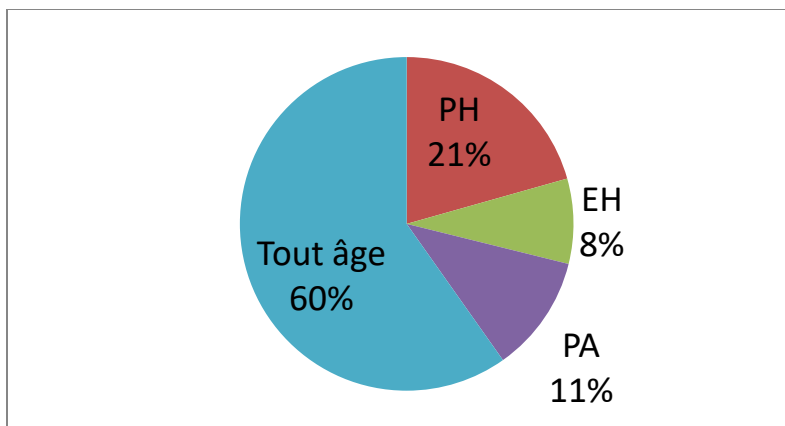
Représentation des partenaires présents (75)



Publics représentés par les partenaires présents

(PH : personnes Handicapées, EH : Enfants Handicapés et PA : Personnes Agées)

¹³ CDCA : Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie



Mme SERT, conseillère départementale, a introduit ce 1^{er} conseil des partenaires 2019 afin de présenter le projet territorial du PAT Coulommiers défini après le diagnostic mené sur 2018 et validé par le conseil départemental et l'ARS¹⁴.

1) Quelques rappels

Le PAT intervient auprès de 3 publics. Tout d'abord auprès de toute personne ayant un risque ou étant déjà en perte d'autonomie: Les personnes en situation de handicap de tout âge et les personnes de plus de 60 ans. Dans l'objectif de faciliter le maintien au domicile de ces personnes, le PAT intervient également auprès de leurs proches aidants. Après de ces bénéficiaires, le PAT informe, oriente vers d'autres dispositifs dédiés ou accompagne les situations. Ces actions personnalisées sont individuelles ou menées collectivement.

Une autre de ses missions est auprès des acteurs du territoire (professionnels, bénévoles, élus...) : par l'animation territoriale. Elle repose sur l'organisation des conseils des partenaires, la réalisation d'un diagnostic territorial en 2018 et la coordination du projet de territoire sur 2019-2021.

2) Diagnostic territorial

94 communes composent le territoire du PAT Coulommiers. Elles sont issues de 4 communautés de communes et 2 communautés d'agglomérations.

3 MDS interviennent sur ce secteur : celles de Coulommiers (référente de ce PAT), de Lagny Sur Marne et de Tournan en Brie.

Le secteur où intervient la MDS de Coulommiers représente la moitié du territoire du PAT Coulommiers. Les MDS de Lagny et de Tournan sont sur environ ¼ de son territoire.

Etendu d'Ouest en Est sur 55 km, et du Nord au Sud sur 35 km, ce territoire représente 1119 km², soit 19% de la superficie du département.

¹⁴ ARS : Agence Régionale de Santé

137 958 habitants sont sur le territoire du PAT Coulommiers, soit 9.9% de la population Seine et Marnaise.

La population de ce territoire est représentée par 26.8 % de moins de 20 ans, 52.6% de 21-59 ans et 20.6% de plus de 60 ans (dont 6.7% de plus de 75 ans). La population des plus de 60 ans représente 10.9% de la même catégorie d'âge du département, et 11.3% pour les personnes de plus de 75 ans.

Deux secteurs se distinguent géographiquement.

Le secteur Nord-Ouest est, incluant des villes nouvelles à grand essor démographique. La population y est jeune. Il représente 21 communes du territoire du PAT sur 94 et 27% de sa population.

Son secteur Centre-Est est rural avec une population vieillissante. Il se compose de 73 communes et 73% de la population du territoire du PAT.

Globalement, le PAT Coulommiers couvre un territoire rural avec une population âgée et vieillissante. A noter que cette population va connaître un essor de plus de 40% d'ici 2030.

Concernant la population-cible du PAT, selon INSEE 2014 et les données départementales au 31.12.18, les enfants en situation de handicap représentent 9.3% de ceux du département (876 situations), les adultes en situation de handicap 9.6% (449 situations) et les personnes âgées dépendantes 11.8% (1926 situations). La problématique est qu'il n'est pas retrouvé de recensement du nombre d'aidants familiaux.

3) Du diagnostic territorial au projet de territoire

Suite au diagnostic territorial de 2018, 4 thèmes ont été retenus par le conseil des partenaires pour définir les axes du projet de territoire :

- Les ruptures de parcours,
- La prévention auprès des aidants,
- Les accueils « tout public »
- Et la mobilité et les transports.

Le projet territorial se décline en 14 fiches actions. Celles-ci ont été remises à l'ensemble des professionnels présents à ce Conseil des Partenaires élargi. Elles sont également jointes à ce compte-rendu et disponibles sur demande auprès du PAT. Le comité opérationnel remercie tous les partenaires qui se sont impliqués aux groupes de travail qui se sont mis en place dès 2018, et qui sont amenés à débiter en 2019 et 2020.

Lors de ce conseil, l'utilisation de l'application KLAXOON nous a permis de recueillir de manière interactive les avis, suggestions et/ou questionnements des participants sur les travaux réalisés et à venir.

Axe I : Ruptures de parcours

i) 4 actions

- 1 : Faciliter l'accès à l'information sur l'offre de soins
- 2 : Fluidifier les parcours, sécuriser les périodes à risques de rupture et coordonner les acteurs
- 3 : Articulation du conseil des partenaires et des tables tactiques
- 4 : Favoriser le maintien à domicile par l'accès aux aides techniques et à l'adaptation du logement

ii) Focus sur l'action 1 : Faciliter l'accès à l'information sur l'offre de soins

L'accès aux soins a été une des thématiques abordées lors de l'élaboration du Schéma Des Solidarités du Conseil départemental (SDS).

L'ARS a également abordé ce thème dans le cadre des ateliers menés pour l'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM).

Question 1 Klaxoon: « De votre place (élu, professionnel, bénévole...) quelle source d'informations utilisez-vous pour vous renseigner sur l'offre de soins sur le territoire ? »

- Nombre de participants : 23
- Réponses : 14
 - Internet (Google, pages jaunes, réseaux sociaux, Ameli)
 - Dispositifs : PAT, MAIA
 - Mes pairs : professionnels, aidants

Question 2 Klaxoon : « Selon vous, quels sont les principaux obstacles à l'accès aux soins sur le territoire ? (Transports, accessibilité des locaux, absence de praticiens...) »

- Nombre de participants : 22
- Réponses les plus populaires (ordre décroissant) et analyse : 30 réponses au total
 - Manque de praticiens, désertification médicale, délai pour avoir un rendez-vous (médecins)
 - Méconnaissance des acteurs du territoire, manque de communication sur l'offre de soins
 - Absence de transports : Axe dans l'action « transport et mobilités »
 - Incapacité à se déplacer et manque de professionnels se déplaçant au domicile
 - Les praticiens pratiquent sur différents lieux : ce qui multiplie des déplacements pour y avoir accès et donc leur inaccessibilité
- Ainsi : Élément pour compléter l'action 1 « faciliter l'accès à l'information sur l'offre de soins », l'action 13 « recenser et faciliter l'accès aux informations sur les modes de déplacements en zone rurale », et l'action 14 « Favoriser le développement des modes de transports alternatifs dans les bassins de vie ruraux et identifier leur adaptation aux situations de handicap », avec un lien particulier avec les réseaux et acteurs sanitaires.

Nous vous proposons quelques pistes pour répondre à ces besoins.

- Les ressources sanitaires et médico-sociales pour les personnes âgées et personnes en situation de handicap sont recensées sur le **ROR** (Registre Régional des Ressources d'Ile de France): <https://www.ror-if.fr/ror/>
- **Via Trajectoire** est un portail accessible aux professionnels et au public pour orientation vers les établissements sanitaires et ceux accueillant les personnes de plus de 60 ans. Vous pouvez y retrouver l'annuaire des établissements sanitaires, des EHPAD et résidences autonomie, ainsi que les établissements pour personnes handicapées soumis à notification MDPH. Prochainement, les notifications MDPH y seront en lecture pour les établissements et les services accueillant des personnes en situation de handicap : <https://trajectoire.sante-ra.fr/trajectoire/>
- **Maillage 77** est un portail départemental pour les professionnels sociaux, sanitaires (hospitaliers et libéraux) et médico-sociaux, exerçant auprès des personnes de 60 ans et plus : maillage77.sante-idf.fr/accueil.html. Il met à leur disposition les ressources et les actualités du territoire, et nécessite donc la mobilisation de l'ensemble des acteurs. Chaque participant a reçu une fiche d'information lui permettant, s'il le souhaite, de s'inscrire sur ce portail. Florence LHENRY, florence.lhenry@maia77centrenord.fr, Chargée de missions à la MAIA 77 Centre Nord, se tient à la disposition des professionnels pour les accompagner sur ce sujet.
- **L'enquête HANDIFACTION** est une enquête nationale de satisfaction d'accès aux soins pour les personnes handicapées, réalisée par l'association Handitactique, selon la charte Romain Jacob <https://www.handifaction.fr/repondre-au-questionnaire/> Les critères sont saisis en ligne (Lieu et type de soins, Qualité de l'accueil et des soins, Besoin d'accompagnement, Refus ou abandon des soins, Passage aux urgences ou en consultation, Prise en compte de la douleur). Ils sont enregistrés directement et permettent une lecture nationale des éléments recueillis ainsi que l'analyse statistique des problématiques liées à l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

b) Axe II : Prévention auprès des aidants

i) 5 actions

- 5 : Faciliter la connaissance de l'offre à destination des aidants
- 6 : Informer, sensibiliser les aidants aux maladies psychiques
- 7 : Accompagner la guidance familiale et la parentalité des personnes en situation de handicap
- 8 : Organiser l'hébergement d'une personne âgée dépendante à domicile dont l'aidant est temporairement indisponible
- 9 : Accompagner l'aidant après le décès de la personne aidée

ii) Action 5 : Faciliter la connaissance de l'offre à destination des aidants

En lien avec le conseil départemental, différents outils de communication sont en cours de réalisation :

- Edition d'un **nouveau Guide des Aidants**

- Diffusion auprès des aidants d'une **lettre d'information départementale** répertoriant l'ensemble des actions proposées, par territoire PAT. Sa 1^{ère} diffusion lors de la semaine du soutien aux aidants d'Octobre 2019
- Une perspective départementale est étudiée: **Carte interactive dématérialisée des actions en faveur des aidants**

L'intervention et l'accès à l'information dans les bassins de vie ruraux est un objectif prioritaire afin de

- Limiter les difficultés de mobilité des aidants
- Prévenir l'illectronisme (rupture liée au « tout numérique »)
- Créer une dynamique de proximité avec les communes rurales

Nous nous projetons vers la perspective de proposer d'un **cyber-café itinérant** ou bus des aidants dans les villages sur le territoire du PAT.

Question 3 Klaxoon : « De votre place (élu, professionnel, bénévole...) quelle(s) commune(s) pourrai(en)t accueillir le projet de cyber-café itinérant des aidants ? »

- Nombre de participants : 23
- Réponses les plus populaires (ordre décroissant) et analyse (21 réponses au total)
 - « Coulommiers » : A étudier
 - « Crécy la Chapelle » : A étudier
 - « La Ferté sous Jouarre » : Sur secteur PAT Meaux
 - « Rebais » : A étudier par rapport à Boissy le Chatel
 - « Boissy le Châtel » : A étudier par rapport à Rebais
 - « Jouarre » : Sur secteur PAT Meaux
 - « Amillis » : A étudier
 - « Saint Rémy de la Vanne » : A étudier
 - « Meaux » : Sur secteur PAT Meaux
 - « Faremoutiers » : A étudier
 - « Toutes les communes non desservies par les transports en commun »
- Ainsi: Les demandes sont centrées sur les communes rurales autour de Coulommiers (MDS de Coulommiers).

iii) Action 8 : Organiser l'hébergement d'une personne âgée dépendante à domicile dont l'aidant est temporairement indisponible

Ce projet est issu des constats ci-dessous partagés par les membres de la Table de Concertation Tactique de la MAIA Seine-et-Marne Centre Nord dont font partie certains professionnels présents à ce Conseil des Partenaires élargi :

- Non pertinence du recours au service des urgences hospitalières,
- Occupation inadéquate des lits de MCO, de SSR
- Besoins d'accompagnement médico-social

La proposition a été de mener une réflexion sur une alternative à l'hospitalisation pour des besoins d'hébergement médico-social d'urgence se caractérisant essentiellement par l'impossibilité pour une personne présentant des troubles de l'autonomie physique et/ou

psychique de rester à son domicile du fait de l'indisponibilité temporaire de son aidant principal. Cette personne doit :

- Etre âgée de 60 ans et plus,
- vivre à son domicile
- Ne pas présenter d'urgence médicale

Au vu des épisodes météorologiques de ces dernières années (canicules, inondations...), les critères d'habitation temporairement non adaptée ou provisoirement non habitables font partie du projet d'hébergement médico-social d'urgence.

La bonne connaissance par les intervenants au domicile de la situation du couple aidant/aidé et de son risque d'instabilité (risque d'altération de l'état de santé du proche aidant) permet de disposer d'alerte et d'anticiper un projet d'HMSU.

Le projet a été de développer une alternative expérimentale à l'hospitalisation pour ces besoins d'accompagnement médico-social. Celle-ci consiste à accueillir la personne au sein d'un EHPAD participant à l'expérimentation pour une durée de 1 à 30 jours. La procédure et la liste des EHPAD volontaires sont jointes à ce compte-rendu.

Pour solliciter une HMSU, tout partenaire peut contacter un EHPAD de proximité faisant partie du projet HMSU.

c) Axe III : Accueils « Tout public »

i) 3 actions

- 10 : Réaliser un état des lieux et un recensement qualitatif, favoriser l'accès à l'information et aux accueils pour toute la population
- 11 : Participer au développement des compétences des points d'accueils « sans niveau » et de 1^{er} niveau
 - 12: Participer au développement de compétences des accueils de niveau 2 et favoriser l'implantation de nouveaux points d'accueil tout public

ii) Action 10 : Etat des lieux et recensement qualitatif des accueils, favoriser l'accès à l'information pour toute la population

Sur 2019, le département a mené une uniformisation en établissant une définition commune des niveaux d'accueil. Les niveaux 1, 2 et 3 ont donc été redéfinis afin d'identifier les accueils par type de réponse donnée :

- Information générale: Remise de dossier ou document, information sur une démarche ou pièces à fournir, ou orientation vers l'interlocuteur dédié
- Information personnalisée ou suivi de dossier : Réponse technique à l'usager, réponse sur une situation individuelle ou état d'un dossier, ou aide au remplissage de dossier
- Expertise, accompagnement : Traitement de situations complexes, évaluation ou accompagnement

Le groupe de travail mené dès 2018 a permis la création d'une **carte dématérialisée des accueils** sur le territoire du PAT Coulommiers. Elle est accessible par le lien : https://drive.google.com/open?id=1bdloHc9yX-Xlv6FdaWXfqth_bHr0m1hA&usp=sharing.

Depuis le dernier conseil de partenaire, elle a été complétée et il est possible de faire :

- Une recherche par service, par commune, par adresse, par public ou par niveau d'accueil
- D'évaluer les distances entre une adresse (domicile) et un point d'accueil de la carte, et d'identifier les transports en commun disponibles
- D'accéder à la fiche de renseignements d'un accueil, où sont mentionnés ses conditions d'accès et sa photo
- D'identifier géographiquement les zones « blanches » (dépourvues de point d'accueil) ou disposant d'une offre d'accueil de niveau insuffisant

Si vous n'êtes pas référencés ou si vous connaissez un point d'accueil non référencé, le questionnaire rempli dans votre pochette peut être transmis au PAT.

L'accès et l'utilisation de cette carte sont plus fonctionnels sur un smartphone ou une tablette numérique. Différents choix d'application sont possibles pour afficher la carte interactive (Google, Waze ou Plans ...) avec le même lien. 4 étapes vous sont proposées :

- 1/ Choix des paramètres à afficher sur la carte: niveau d'accueil (1,2 ,3), public (Personnes Handicapées et/ou Personnes Agées)
- 2/ Zoom sur la partie de la carte choisie
- 3/ Affichage la fiche d'informations du point d'accueil choisi avec impression disponible
- 4/ Affichage et identification des itinéraires (piéton, voiture ou transports en commun) entre une adresse (domicile, position où on se trouve) vers un repère de la carte choisi (points d'accueil)

Question 4 (Klaxoon): « Si vous ou un de vos partenaires n'est pas référencé sur la carte dématérialisée, nous vous remercions de nous transmettre son nom et lieu d'accueil (commune) »

- Nombre de participants : 11
- Réponses : 2
 - « Torcy qui intervient sur tout le 77 »
 - « Les associations »

Question 5 (Klaxoon): « Si vous disposez d'un point d'accueil référencé, voulez vous être informés ou formés pour passer du niveau 1 au niveau 2 ? Ou pour recevoir tout public ? »

- Nombre de participants : 10
- Réponses : 4
 - 0 «Oui : pour passer du niveau 1 au niveau 2 »
 - 3 «Oui : Pour recevoir tout public »
 - 1 «Non »

Question 6 (Klaxoon): « Par rapport aux zones blanches identifiées ou au niveau d'accueil de proximité, de votre place (élu, professionnel, bénévole...) pourriez vous recevoir ou ouvrir un nouveau point d'accueil dans votre commune? »

- Nombre de participants : 8
- Réponses : 3
 - 3 « Oui »
 - 0 « Non »

iii) Action 11 : Participer au développement des compétences des accueils

Différentes modalités de montée en compétence ont été mises en place à partir du 2nd semestre 2018:

- La collaboration en binôme PAT-CCAS, PAT-MDS sur les situations individuelles
- Le projet interPAT (Coulommiers, Provins et Melun) a été mis en place depuis Septembre 2018 pour 15 CCAS de communes rurales Centre Brie. Il s'agit de proposer à ces CCAS un partage d'informations sur un ou des thèmes prédéfinis, sur une après midi par semestre. Tout professionnel des PAT ou acteur des territoires peuvent être solliciter pour participer selon leur expertise.

d) Axe IV : Mobilité et transports des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants

i) 2 actions

- 13 : Recenser et faciliter l'accès aux informations sur les modes de déplacements en zone rurale
- 14 : Favoriser le développement des modes de transports alternatifs dans les bassins de vie ruraux et identifier leur adaptation aux situations de handicap

ii) Action 13 : Recenser et faciliter l'accès aux informations sur les modes de déplacements en zone rurale

Les réunions du groupe de travail ont été réalisés en présence de la Direction des Transports du Département. Trois axes de travail y ont été définis :

- Faire connaître Vianavigo (développé par Mobilité Ile-de-France : <https://www.vianavigo.com/accueil>), outil pertinent pour les déplacements des personnes en perte d'autonomie
- Mieux repérer les besoins des personnes en situation de handicap via l'analyse de l'activité du PAM sur le territoire
- Consolider notre connaissance de l'offre des Transports A la Demande (TAD) sur le territoire

L'application « **Smart Vianavigo** » (utilisation de Vianavigo sur tablettes ou smartphone) montre une fonctionnalité intéressante dans la recherche et le calcul d'un itinéraire, incluant les transports en commun. Le paramétrage peut être choisi pour avoir un itinéraire adapté « aux voyageurs en fauteuil roulant » ou selon les services recherchés (accompagnement par un agent). Un « plan pour voyageur en fauteuil roulant » est disponible. Le niveau d'accessibilité

des gares y est identifié. Sur le territoire du PAT Coulommiers, seules 2 gares sont dites « accessibles sur demande au préalable », et selon certains jours et horaires : Esbly et Coulommiers. Au sein du territoire, l'usage est donc limité, mais sa fonctionnalité est pertinente pour des trajets en Ile de France en petite couronne ou sur Paris intra-muros.

Pour les personnes disposant d'une carte Vianavigo, les frais de co-voiturage entre particuliers peut être prise en charge par la carte quand le trajet n'est pas desservi par les transports en commun. Il s'agit de télécharger l'application **Karos** <https://www.karos.fr/> qui dédommagera le conducteur du co-voiturage. Le trajet est ainsi gratuit pour la personne véhiculée. Cette application est donc avantageuse sur le territoire du PAT Coulommiers où peu de transports en commun sont disponibles.

Le **PAM77**, présent au dernier groupe de travail, va transmettre les données de l'utilisation de son service sur le territoire du PAT afin d'aider l'analyse des réponses déjà apportées par rapport aux besoins relevés. Ainsi, nous espérons identifier les manques pour étudier les solutions ou alternatives pour la population en perte de mobilité et d'autonomie, et pour les aidants.

Un recueil des **Transports à la Demande (TAD)** sur le territoire du PAT permet aujourd'hui sa présentation.

- Le TAD Proxi'Bus des 2 Morin permet un rabatement en heures pleines sur Coulommiers et en heures creuses sur Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre. Ce service est accessible à tous les habitants de la Communauté de Communes sur une tarification francilienne.
- Le TAD de Mouroux permet de se déplacer dans un rayon de 20 kilomètres autour de Mouroux. Son service est accessible à tous les habitants de la commune selon une tarification francilienne.
- Le TAD Proxi'Bus du Pays créçois permet un rabatement en Heures Creuses sur Crécy-la-Chapelle. Une nouvelle offre s'est ouverte les vendredis et samedis soirs entre 19h et 1h du matin, en correspondance avec la ligne régulière 59 « Crécy – Chessy ». Ce service accessible à tous les habitants de la communauté de Communes selon une tarification francilienne.
- Le TAD Proxi'Bus du Val Briard fonctionne en heures creuses sur la communauté de communes. Il propose des possibilités de rabatement sur les gares SNCF de Tournan, Marles, ainsi que la station multimodale de Pézarches (aire de co-voiturage). Ce service est accessible à tous les habitants de la communauté de communes et aux employés sur le territoire sur une tarification francilienne.
- Un projet de Transport A la Demande en « ligne virtuelle » entre La Ferté-Gaucher, Rebais et la Ferté-sous-Jouarre sera en place à l'horizon de Septembre 2019. Ce service a pour but de connecter les lignes déjà fonctionnelles sur ce secteur aux heures de pointes: 15 arrêts sont donc possibles, dont la nouvelle aire de co-voiturage à Rebais, qui est située au centre de ce dispositif.

Question 7 (Klaxoon): « Voulez vous intégrer un groupe de travail sur ce projet de territoire ? »

- Nombre de participants : 6
- Réponses : 5
 - 4 « Oui »

- 1 « Non »
- 0 « déjà inscrit »

Question 7 bis (Klaxoon) : « Si oui, sur quelle thématique »

- Nombre de participants : 5
- Réponses : 3
 - 1 veut s'inscrire à l'action 4 : « Favoriser le maintien à domicile par l'accès aux aides techniques et à l'adaptation du logement »
 - 2 veulent s'inscrire à l'action 7 : « Accompagner la guidance familiale et la parentalité des PH »

4) Activité du PAT Coulommiers 2018-2019

a) Rappel sur les missions au PAT

Le PAT intervient auprès des personnes en situation de handicap (tout âge), les personnes de plus de 60 ans et leurs aidants, selon 4 types de missions :

- Information, accueil personnalisé, ou orientation vers un partenaire selon la situation
- Evaluation globale de la situation au domicile (visites à domicile, analyse des besoins, concertation avec les intervenants, proposition des aides) et aide à la complétude des dossiers de demandes d'aide et de compensation
- Accompagnement à la compréhension et à la mise en œuvre des notifications, coordination des acteurs, accompagnement médico-social en lien avec l'entourage et les représentants, dont le suivi des dossiers de demande, évaluation des situations complexes ou à risque de « rupture de parcours »: situations préoccupantes d'enfants en situation de handicap ou des personnes majeures vulnérables
- Mise en place d'actions collectives de prévention et de médiation

b) Accueils et permanences

Début début 2018, le PAT propose différentes modalités de contact et de rencontre avec son public.

- Un accueil téléphonique et électronique est assuré du lundi au vendredi
- 2 accueils physiques adaptés tout handicap sont disponibles sur Coulommiers (Point d'Accès aux Droits) et à Rozay-en-Brie (Communauté de communes du Val Briard)
- 2 antennes opérationnelles proposent des permanences physiques sur Rebais (mairie) et sur La Ferté-Gaucher (Maison des Services au Public)

c) Activité 2018

La file active de bénéficiaires a augmenté sur toute l'année 2018, avec une moyenne de 29 nouveaux dossiers par mois, dont un pic sur le mois d'Octobre avec les forums (notamment lors de la semaine des aidants). En effet, les forums ont permis d'enregistrer 50 nouveaux bénéficiaires en évaluations ou suivis par le PAT.

En complément des 2 évaluatrices-coordinatrices du PAT issues du CLIC des 2 Morin, l'équipe s'est étoffée de 2 autres compétences sur 2018 par l'arrivée d'une responsable en Février et d'une secrétaire-chargée d'accueil en Avril.

En Avril 2019, un second poste de secrétaire-chargée d'accueil a été ouvert.

Sur l'année 2018, le nombre par catégorie de public a toujours été croissant :

- Dès Novembre 2017 pour les personnes de plus de 60 ans, dans la suite des activités du CLIC
- Dès Janvier 2018 pour les adultes en situation de handicap
- Et à partir de Juillet 2018 à partir de Juillet 2018.

L'activité 2018 se répartit pour 76% auprès des personnes âgées et 24% auprès des personnes en situation de handicap, dont 2 % d'enfants.

Sur le 1^{er} trimestre 2019, nous voyons le développement de l'activité vers le public en situation de handicap. Ainsi, 52% des bénéficiaires ont plus de 60 ans, 43% sont en situation de handicap (dont 7% d'enfants) et 5% sont des aidants familiaux.

Sur 2018, la mise en place de questionnaires de satisfaction apportent d'autres données.

- En dehors des informations reçues par un professionnel, administration ou un dispositif, 11% des primo-bénéficiaires s'orientent vers le PAT par le « bouche à oreille » et 11% par une communication sur plaquettes ou affiches. Dès cette 1^{ère} année, le PAT se positionne comme un acteur bénéficiant d'une communication locale ou de proximité.
- Le besoin de mettre en place des actions d'information et de prévention est mentionné par les bénéficiaires car des bénéficiaires souhaitent être recontactés pour être informés par de futures actions:
 - o 10 % conférence, forum et journée à thème
 - o 25% sur les actions destinées au soutien aux aidants
 - o 35% sur les ateliers de prévention
 - o 15% pour participer à des groupes de réflexion ou à une vie associative

En 2018, l'activité du PAT s'est centrée sur le diagnostic territorial et les actions individuelles auprès des bénéficiaires.

En 2019, la mise en place et le développement d'actions collectives avec des partenaires (CCAS, associations, plates-formes de répit des aidants...) a été débuté sur différents thèmes (informatique, santé et alimentation, soutien aux aidants à domicile, accompagnement psychologique au domicile, groupes de parole, activités bien-être, prévention des chutes, prévention des troubles cognitifs, sport et santé ...).

5) A vos agendas

- Le 24 Juin: Action collective interCCAS, Visite de la Fromentellerie, Pécy (inscriptions auprès du PAT ou des 4 CCAS: La ferté gaucher, Rozay en Brie, Fontenay Trésigny et Chaumes en Brie)
 - Matin: 50 places
 - Après midi: 50 places
- A partir du 9 Septembre: Atelier collectif d'initiation informatique à Courpalay
- Le 19 Septembre: Forum CRAMIF Emploi et Santé, Meaux
- Le 3 Octobre: Forum des Etablissements médicaux sociaux, Hautefeuille
- Le 7 Octobre: Forum des aidants, Chelles (MDS Lagny)
- Le 8 Octobre:
 - Journée: Forum des aidants et des ainés, Coulommiers
 - Après midi: Forum des aidants, Tournan
- 20 Novembre 2019: Atelier de cuisine intergénérationnel interCCAS sur St germain sur Morin
- Fin 2019: 3^{ème} demi journée de partage et d'informations des CCAS interPAT
- Le prochain conseil des partenaires aura lieu le lundi 2 Décembre de 14 à 16h (lieu : en cours)

Documents joints transmis lors du conseil et joints à ce compte-rendu:

- Diaporama projeté lors du conseil des partenaires du 20.06.19
- Questionnaire sur les actions du projet de territoire
- 14 fiches-action du projet de territoire
- Procédure pour accéder à Maillage77
- Questionnaire sur points d'accueils non référencés sur carte dématérialisée
- Impression de la carte dématérialisée